

10^e séance

Articles, amendements et annexes

ÉNERGIE

Projet de loi relatif au secteur de l'énergie (n^{os} 3201, 3278).

Avant l'article 1^{er}

Amendements identiques :

Amendements n^o 2343 présenté par M. Migaud, **n^o 2344** présenté par M. Bataille, **n^o 2345** présenté par M. Gaubert, **n^o 2346** présenté par M. Ducout, **n^o 2347** présenté par M. Le Déaut, **n^o 2348** présenté par M. Habib, **n^o 2349** présenté par M. Brottes, **n^o 2350** présenté par M. Bonrepaux, **n^o 2351** présenté par M. Aubron, **n^o 2352** présenté par M. Balligand, **n^o 2353** présenté par M. Bascou, **n^o 2354** présenté par M. Besson, **n^o 2355** présenté par M. Bono, **n^o 2356** présenté par M. Cohen, **n^o 2357** présenté par Mme Darciaux, **n^o 2358** présenté par M. Dehoux, **n^o 2359** présenté par M. Dosé, **n^o 2360** présenté par M. Dumas, **n^o 2361** présenté par M. Dumont, **n^o 2362** présenté par M. Emmanuelli, **n^o 2363** présenté par Mme Gaillard, **n^o 2365** présenté par Mme Génisson, **n^o 2366** présenté par M. Gorce, **n^o 2367** présenté par M. Gouriou, **n^o 2368** présenté par M. Jung, **n^o 2369** présenté par M. Lambert, **n^o 2370** présenté par M. Launay, **n^o 2371** présenté par Mme Lebranchu, **n^o 2372** présenté par M. Nayrou, **n^o 2373** présenté par Mme Saugues, **n^o 2374** présenté par M. Tourtelier et **n^o 2375** présenté par M. Vergnier.

Avant l'article 1^{er}, insérer l'article suivant :

« Le service public de l'énergie assure aux citoyens des tarifs péréqués et abordables. »

Annexes

DÉPÔT D'UN PROJET DE LOI ADOPTÉ AVEC MODIFICATION PAR LE SÉNAT

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 12 septembre 2006, transmis par M. le Premier ministre, un projet de loi, adopté avec modification en deuxième lecture par le Sénat, sur l'eau et les milieux aquatiques.

Ce projet de loi, n^o 3303, est renvoyé à la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire, en application de l'article 83 du règlement.

ORGANISMES EXTRAPARLEMENTAIRES

COMITÉ CONSULTATIF D'ÉTHIQUE
POUR LES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA SANTÉ

(1 poste à pourvoir)

M. le président de l'Assemblée nationale a nommé, le 12 septembre 2006, M. Jean Bardet.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

(1 poste à pourvoir)

M. le président de l'Assemblée nationale a nommé, le 12 septembre 2006, M. Christian Kert.

CONSEIL NATIONAL
DU SYNDROME D'IMMUNODÉFICIENCE ACQUISE

(1 poste à pourvoir)

M. le président de l'Assemblée nationale a nommé, le 12 septembre 2006, Mme Claude Greff.

TEXTES SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

Transmissions

M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, le texte suivant :

Communication du 8 septembre 2006

E 3237. – Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) 639/2004 du Conseil relatif à la gestion des flottes de pêche enregistrées dans les régions ultrapériphériques (COM [2006] 0433 final).

ORDRE DU JOUR ÉTABLI EN CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

(Réunion du mardi 12 septembre 2006)

L'ordre du jour des séances que l'Assemblée tiendra du mardi 12 septembre 2006 au vendredi 22 septembre 2006 inclus a été ainsi fixé :

Mardi 12 septembre 2006 :

Le matin à 9 h 30 :

– Suite de la discussion du projet de loi relatif au secteur de l'énergie (n^{os} 3201-3277-3278).

L'après-midi à 15 heures :

– Suite de la discussion du projet de loi relatif au secteur de l'énergie (n^{os} 3201-3277-3278).

Le soir à 21 h 30 :

– Suite de la discussion du projet de loi relatif au secteur de l'énergie (n^{os} 3201-3277-3278).

Mercredi 13 septembre 2006 :

Le matin à 9 h 30 :

– Suite de la discussion du projet de loi relatif au secteur de l'énergie (n^{os} 3201-3277-3278).

L'après-midi à 15 heures :

– Suite de la discussion du projet de loi relatif au secteur de l'énergie (n^{os} 3201-3277-3278).

Le soir à 21 h 30 :

– Suite de la discussion du projet de loi relatif au secteur de l'énergie (n^{os} 3201-3277-3278).

Jeudi 14 septembre 2006 :

Le matin à 9 h 30 :

– Suite de la discussion du projet de loi relatif au secteur de l'énergie (n^{os} 3201-3277-3278).

L'après-midi à 15 heures :

– Suite de la discussion du projet de loi relatif au secteur de l'énergie (n^{os} 3201-3277-3278).

Le soir à 21 h 30 :

– Suite de la discussion du projet de loi relatif au secteur de l'énergie (n^{os} 3201-3277-3278).

Vendredi 15 septembre 2006 :

Le matin à 9 h 30 :

– Suite de la discussion du projet de loi relatif au secteur de l'énergie (n^{os} 3201-3277-3278).

L'après-midi à 15 heures :

– Suite de la discussion du projet de loi relatif au secteur de l'énergie (n^{os} 3201-3277-3278).

Le soir à 21 h 30 :

– Suite de la discussion du projet de loi relatif au secteur de l'énergie (n^{os} 3201-3277-3278).

Lundi 18 septembre 2006 :

L'après-midi à 15 heures :

– Suite de la discussion du projet de loi relatif au secteur de l'énergie (n^{os} 3201-3277-3278).

Le soir à 21 h 30 :

– Suite de la discussion du projet de loi relatif au secteur de l'énergie (n^{os} 3201-3277-3278).

Mardi 19 septembre 2006 :

Le matin à 9 h 30 :

– Suite de la discussion du projet de loi relatif au secteur de l'énergie (n^{os} 3201-3277-3278).

L'après-midi à 15 heures :

– Suite de la discussion du projet de loi relatif au secteur de l'énergie (n^{os} 3201-3277-3278).

Le soir à 21 h 30 :

– Suite de la discussion du projet de loi relatif au secteur de l'énergie (n^{os} 3201-3277-3278).

Mercredi 20 septembre 2006 :

Le matin à 9 h 30 :

– Suite de la discussion du projet de loi relatif au secteur de l'énergie (n^{os} 3201-3277-3278).

L'après-midi à 15 heures :

– Suite de la discussion du projet de loi relatif au secteur de l'énergie (n^{os} 3201-3277-3278).

Le soir à 21 h 30 :

– Suite de la discussion du projet de loi relatif au secteur de l'énergie (n^{os} 3201-3277-3278).

Jeudi 21 septembre 2006 :

Le matin à 9 h 30 :

– Suite de la discussion du projet de loi relatif au secteur de l'énergie (n^{os} 3201-3277-3278).

L'après-midi à 15 heures :

– Suite de la discussion du projet de loi relatif au secteur de l'énergie (n^{os} 3201-3277-3278).

Le soir à 21 h 30 :

– Suite de la discussion du projet de loi relatif au secteur de l'énergie (n^{os} 3201-3277-3278).

Vendredi 22 septembre 2006 :

Le matin à 9 h 30 :

– Suite de la discussion du projet de loi relatif au secteur de l'énergie (n^{os} 3201-3277-3278).

L'après-midi à 15 heures :

– Suite de la discussion du projet de loi relatif au secteur de l'énergie (n^{os} 3201-3277-3278).

Le soir à 21 h 30 :

– Suite de la discussion du projet de loi relatif au secteur de l'énergie (n^{os} 3201-3277-3278).

